

Annexe B

L'« univers » des EPN et les protocoles d'études de cas en bref

Après le lancement du volet consacré à « la recherche sur l'apprentissage » du projet ILE (Environnements pédagogiques novateurs), nous avons commencé à travailler sur le volet relatif aux « Innovations ». Ce travail a abouti à la conception d'un modèle de rapport pour les environnements pédagogiques, qui a été utilisé par les coordinateurs du système au sein de chaque système participant, ou par des individus ayant transmis les informations requises et soumis leur innovation séparément. Ce thème est traité dans le premier chapitre ci-dessous.

Après avoir collecté, de cette manière, plus de 100 exemples d'innovations pour l'« Univers » des EPN, une sélection a été opérée parmi ces exemples afin de fournir un ensemble d'études de cas plus détaillées et analytiques qui diffèrent, par nature et par détail analytique, des informations fournies dans chaque rapport original soumis dans le cadre du projet de l'OCDE. Le protocole utilisé pour guider ce travail de recherche est décrit dans le second chapitre de cette annexe.

Le modèle d'« Univers »

Ce modèle propose une présentation du projet, indique comment les informations seront utilisées, donne la définition d'un « environnement pédagogique novateur » telle qu'employée dans le cadre du projet, et contient une première page standard permettant d'enregistrer les informations communiquées. Les modèles complets contiennent généralement 5 à 10 pages.

1. **Justification** : Pourquoi cet EPN mérite-t-il une telle attention à l'international ? Comment fait-il face aux défis de l'apprentissage du XXI^e siècle ? Veuillez nous indiquer comment/pourquoi cet exemple constitue une innovation dans son propre contexte.
2. **Contexte** : Qui est à l'origine de sa création ? Quand a-t-il été créé ? Pour quelles raisons a-t-il été lancé et dans quel objectif ? Ces raisons et objectifs ont-ils évolué depuis ?
3. **Objectifs d'apprentissage/Résultats de l'apprentissage escomptés de l'EPN** : Quels sont les principaux objectifs d'apprentissage et quelles connaissances, compétences ou attitudes doivent être acquises par les apprenants ? Quel est le programme d'enseignement utilisé ?
4. **Apprenants** : A quel(s) groupe(s) d'apprenants s'adresse-t-il ? Qui est éligible pour y participer ? Combien d'apprenants compte-t-il et de quelle tranche d'âge ? Sont-ils tous au même endroit ou certains d'entre eux y participent-ils à distance ?

5. **Enseignants/animateurs** : Qui sont les enseignants/animateurs? Qui sont les leaders? Quels sont leurs expériences professionnelles? Quels rôles jouent-ils? Sont-ils impliqués à distance et en face-à-face? Les familles et communautés participent-elles à l'enseignement/l'animation?
6. **Installations, ressources et technologies** : Comment les ressources sont-elles utilisées pour l'apprentissage? Comment la technologie et les ressources numériques sont-elles utilisées? Les familles/communautés servent-elles de ressource? A quoi ressemble l'environnement pédagogique physique et existe-t-il des usages particuliers de l'espace de travail?
7. **Organisation de l'apprentissage au sein de l'EPN** : Comment l'apprentissage est-il organisé – sur une journée, une semaine ou une période d'apprentissage classique plus longue? Comment les apprenants interagissent-ils avec les enseignants/animateurs? Quels types de pédagogies sont utilisés et sous quelle forme? Comment les apprenants sont-ils regroupés? Comment les activités d'apprentissage se déroulent-elles? Quelles sont les stratégies d'évaluation et les forme de feedback utilisées?
8. **Contexte d'apprentissage** : Dans quels contextes sociaux et culturels l'apprentissage est-il dispensé? Les parents ou les ressources communautaires sont-ils impliqués dans l'apprentissage? Le contexte social et culturel joue-t-il un rôle important dans le façonnage du contenu de l'apprentissage?
9. **Financement de l'EPN** : Comment est-il financé aujourd'hui? Existe-t-il des plans spécifiques pour modifier le financement?
10. **Preuve des résultats – cognitifs et non-cognitifs** : Existe-t-il des informations concernant les résultats de l'apprentissage obtenus, y compris les résultats scolaires, sociaux, interpersonnels et métacognitifs – que montrent-elles? Qu'en est-il de la motivation et de l'investissement personnel des apprenants?
11. **Documentation décrivant ou évaluant l'EPN** : Existe-t-il de la documentation sur cet environnement pédagogique? Y-a-t-il un site Web? Des films? Y-a-t-il des rapports d'études ou des évaluations permettant de fournir des preuves de son impact et de son efficacité? D'autres formes de documentation ou d'informations?

Le protocole de l'étude de cas « Inventaire » en bref

Tous les systèmes participant au projet ILE ont été invités à animer et à financer au moins une étude de cas pour l'Inventaire des environnements pédagogiques novateurs. La plupart d'entre eux ont été en mesure de répondre à cette demande et beaucoup ont même été plus loin en envoyant deux études de cas ou plus. Ce chapitre résume brièvement le cadre commun utilisé. Celui-ci précisait que le travail devait être effectué par des chercheurs diplômés d'un doctorat ou d'un master, sous la supervision de l'équipe nationale ou régionale. Ces études de cas devaient contenir environ 15 à 20 pages et devaient également inclure des liens vers d'autres ressources en ligne ou d'autres annexes.

Structure des études de cas

Les études de cas menées dans le cadre de l'Inventaire des environnements pédagogiques novateurs ont répondu aux quatre questions clés ci-dessous.

- A. Les **objectifs de l'EPN et la nature et l'historique de l'innovation**, y compris des détails pertinents sur le contexte socioculturel et la population concernés, sur la

démarche générale adoptée, les origines et le développement, l'âge des apprenants et la situation au sein du système éducatif au sens large.

- B. Structures du modèle et des caractéristiques de l'environnement pédagogique :** la manière dont l'apprentissage est organisé et structuré, y compris au fil du temps. Ces structures reposent sur des thèmes tels que la manière de grouper les apprenants, l'utilisation des enseignants/animateurs, les combinaisons particulières de connaissances et de contenu, les pédagogies et le déroulement de l'apprentissage, les évaluations et l'utilisation des installations et de l'espace, des technologies et des ressources communautaires.
- C. La nature et la qualité de l'apprentissage** mis en œuvre dans les salles de classe, les ateliers, les laboratoires et dans les cadres non formels et autres cadres. Étant donné la brièveté des étapes de la recherche, l'observation directe sera nécessairement limitée aux occasions particulières jugées les plus démonstratives de la démarche de l'EPN, afin que chacun puisse se forger un avis sur cette démarche en puisant dans les autres sources d'informations et les autres méthodes.
- D. L'impact et l'efficacité de l'EPN :** rassembler tous les documents et autres preuves issus de la recherche existants à propos de ces résultats, tels que ceux utilisés dans l'éducation (niveaux de réalisation et d'accomplissement, abandon, diplôme, etc.), ceux spécifiques aux objectifs et à la philosophie propres de l'EPN, les indicateurs d'attitude et de motivation et ce que l'on appelle les compétences du XXI^e siècle.

Les études de cas ont fait appel à l'utilisation de plusieurs méthodes. Certaines méthodes sont spécialement appropriées aux éléments clés de l'étude de cas, mais peuvent s'avérer utiles à l'ensemble des études. Tout d'abord, les méthodes devront inclure :

1. Un examen des documents.
2. Des entretiens avec les leaders et les animateurs.
3. Des observations de l'apprentissage et des ressources.
4. Des entretiens et des discussions thématiques de groupe avec les apprenants.
5. Des entretiens avec d'autres parties prenantes.

Tableau B.1. Axes structurés de l'étude de cas

	A	B	C	D
	Objectifs et historique de l'EPN	Caractéristiques propres à l'EPN	Nature de l'apprentissage	Impact et efficacité
1. Examen des documents	XX	XX	x	XX
2. Entretiens avec les leaders et animateurs	XX	XX	X	X
3. Observations de l'apprentissage et des ressources	X	XX	XX	X
4. Entretiens/discussions thématiques de groupe avec les apprenants	x	X	XX	XX
5. Entretiens avec d'autres parties prenantes	XX	X	x	X

Source : OCDE (2012), « The Inventory Case Studies : Structure, Methods, Questions & Guidelines », www.oecd.org/edu/ceeri/49040598.pdf (consultée le 1^{er} juillet 2013).

Le tableau B.1 combine les axes de l'étude de cas, d'une part, et les méthodes, d'autre part, pour indiquer leurs relations en pratique. Bien que toutes les méthodes permettent de clarifier n'importe quel élément de l'étude, nous espérons que certaines méthodes seront plus particulièrement appropriées à certains éléments qu'à d'autres.

Le document du protocole dans son intégralité contient les questions détaillées permettant de guider les étapes et le compte-rendu de la recherche.



Extrait de : **Innovative Learning Environments**

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264203488-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « L'« univers » des EPN et les protocoles d'études de cas en bref », dans *Innovative Learning Environments*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264203587-12-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.